



Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-200053833-20231109-DVD_2023_103-DE

COMMUNE D'ENTRELACS

Nature : DVD

Domaine : 3.5.2. - Autres

DVD 2023/103

DECISION VALANT DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Convention d'occupation précaire pour l'appartement situé 103 rue du collège (ALB 023) – commune déléguée d'Albens

Le Maire de la Commune d'ENTRELACS,

- Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les délégations d'attribution susceptibles d'être accordées au Maire par le Conseil Municipal ;
- Vu l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du 25 mai 2020, donnant délégation d'attribution à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat ;
- Vu les procédures relatives aux conventions d'occupation précaire ;
- Vu la demande présentée par M. Kévin AUDRAN pour bénéficier d'un hébergement en urgence,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur le Maire accepte, en application de la délibération du 25 mai 2020, de signer une convention précaire avec M. Kévin AUDRAN portant sur l'occupation précaire de l'appartement situé 103 rue du collège sur la commune déléguée d'Albens (ALB 023).

ARTICLE 2 : cette convention est consentie à compter du 10 novembre 2023 jusqu'au 14 avril 2024.

Du 10 au 30 novembre 2023, l'occupation se fera à titre gracieux.

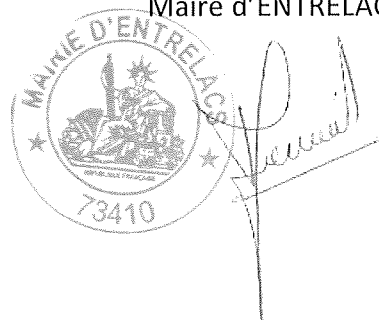
Du 1^{er} décembre 2023 au 14 avril 2024, l'occupation se fera moyennant une indemnité d'occupation mensuelle hors charges de 400 €.

ARTICLE 3 : La présente décision est déposée en Préfecture de SAVOIE. Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, elle fera l'objet d'un rapport au prochain conseil municipal.

Fait à Entrelacs, le 10 novembre 2023

Jean-François BRAISSAND

Maire d'ENTRELACS,



Décision rendue exécutoire
par envoi en Préfecture et

Affichage en Mairie le 10. 11. 2023

Françoise MAILLARD-PONCEAU

DGS

Par délégation du Maire